

Image not found or type unknown



Demande de renseignement concernant la pension alimentaire en cas

Par **requain**, le **12/04/2012** à **10:40**

Bonjour, je viens de perdre mon emploi, je suis inscrit en tant que demandeur d'emploi, je ne perçois pas encore mes indemnités de chômage. Lorsque j'étais en activité je payais une pension alimentaire de 350€ à mon ex-concubine pour mon enfant de 8 ans qui vit avec elle. Je voudrais connaître les démarches pour faire connaître au juge ma nouvelle situation, et ainsi faire baisser, voire supprimer la pension alimentaire en attendant que je retrouve à nouveau un emploi? Quelles démarches suivre, sachant que ces derniers prennent énormément de temps. Y-a-t'il des formulaires, ou des procédures toutes faites pour qu'une déclaration de changement de situation soit prise en compte?rnrnMerci par avance.rnrnCordialement.

Par **cocotte1003**, le **12/04/2012** à **12:16**

Bonjour,non il n'existe rien comme formulaire rapide. en prenant un avocat, vous pouvez demander un référé pour accélérer la procédure. Vous allez percevoir des indemnités chômage qui vous permettront de payer aussi la pension. Vous devez saisir le jaf avec ou sans avocat pour demander une diminution de pension mais de là à obtenir une suppression en attendant une nouvelle décision du juge, payez normalement la pension si vous ne voulez pas de problème, cordialement